

EXTRAIT
Du registre des délibérations du conseil municipal

Année 2017

Séance du

7 décembre

SERVICE : URBANISME
ET FONCIER

N°08

Objet :

*Rue des Cabanons
Principe de
lancement d'une
enquête publique
préalable au
transfert et au
classement dans le
domaine public
communal de la
parcelle cadastrée
section AD n°243
constituant pour
partie la rue des
Cabanons*

L'an deux mille dix-sept et le sept du mois de décembre, à 18 heures, le conseil municipal de la ville de Digne-les-Bains, régulièrement convoqué le vingt-sept du mois de novembre, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Patricia GRANET-BRUNELLO, Maire.

Conseillers présents :

GRANET-BRUNELLO Patricia – VILLARON Bruno – PRIMITERRA Geneviève – ESMIOL Gérard – BONNET Martine – EYRAUD Michel – OGGERO-BAKRI Céline – AYMES Bernard – THIEBLEMONT Martine – SFRECOLA Alain – BARTOLINI Jean Louis – TEYSSIER Bernard – VOLLAIRE Nadine – BLANC Michel – LIKAJ Laurence – MEZZANO Gérard – DOMENGE Eliane – NICOLOSI Philip – GASSEND-NOIR Anne – NIKITAS Valérie – BAUDOUÏ-MAUREL Marie-Anne – ROBERT Véronique – BALANDRIS Francis – BARBERO Christian – ALBANESE-BEC Emilie – SANCHEZ Pierre-Bernard – THONNATTE Lionel.

Etaient représentés :

ARGIVIER-AILLAUD Sylvie par PRIMITERRA Geneviève
LE CORRE Thibaut par GRANET-BRUNELLO Patricia
TONELLI Corinne par BARBERO Christian
DE VALCKENAERE Gilles par BAUDOUÏ-MAUREL Marie-Anne

Etaient absents :

VALENTIN Angélique
MAZAL Ambroise

Est nommé secrétaire de séance : OGGERO-BAKRI Céline

Madame Geneviève PRIMITERRA rapporte à l'assemblée ce qui suit :

La rue des Cabanons a été nommée par délibération n°24 du conseil municipal du 14 novembre 1969, elle se situe quartier des Epinettes sur le canton Est de la commune.

Depuis plusieurs années, la commune de Digne-les-Bains a procédé aux acquisitions foncières des emprises nécessaires au projet d'élargissement de la rue des Cabanons.

Envoyé en préfecture le 12/12/2017

Recu en préfecture le 12/12/2017

Affiché le

ID : 004-210400701-20171207-7/DECEMBRE201708-DE

Par ailleurs, il apparaît qu'une partie de cette voie cadastrée section AD n°243 d'une superficie de 1250 m², appartient à Madame Hortense BERAUX née le 31 mai 1890, et décédée le 7 novembre 1980.

Or depuis sa création, cette voie qui a toujours été entretenue par la commune de Digne-les-Bains, sur laquelle d'importants travaux doivent encore être réalisés, est restée dans le domaine privé mais ouverte à la circulation publique, et réunit donc les conditions pour être transférée dans le domaine public communal.

Considérant que conformément aux articles L. 318-3 et R. 318-10 du Code de l'urbanisme et R. 141-4 à R. 141-9 du Code de la voirie routière, la commune peut recourir à la procédure de transfert d'office dans le domaine public, qui prévoit que la propriété des voies privées ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations, peut après enquête publique, être transférée d'office et sans indemnité dans le domaine public de la collectivité sur le territoire de laquelle se situe la voie, il convient donc de lancer une enquête publique de transfert et de classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée section AD n°243 d'une superficie de 1250 m², constituant pour partie la rue des Cabanons.

En conséquence il vous est demandé de bien vouloir :

- approuver le lancement d'une enquête publique préalable au transfert et au classement dans le domaine public communal de la parcelle en nature de voie constituant pour partie la rue des Cabanons, cadastrée section AD n°243 d'une superficie de 1250 m².
- dire que cette enquête sera organisée conformément aux articles R. 141-4 à R. 141-9 du Code de la voirie routière
- autoriser Madame le maire ou son représentant à engager la procédure d'ouverture d'enquête publique sur ce projet et à signer tous documents nécessaires à la poursuite de cette procédure.

Après avoir entendu l'exposé qui précède,


Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal par 31 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

À L'UNANIMITÉ des membres présents

APPROUVE le lancement d'une enquête publique préalable au transfert et au classement dans le domaine public communal de la parcelle en nature de voie constituant pour partie la rue des Cabanons, cadastrée section AD n°243 d'une superficie de 1250 m².

DIT que cette enquête sera organisée conformément aux articles R. 141-4 à R. 141-9 du Code de la voirie routière.

Envoyé en préfecture le 12/12/2017
Reçu en préfecture le 10/12/2017
Affiché le 
ID : 004-210400701-20171207-7DECEMBRE201708-DE

AUTORISE Madame le maire ou son représentant à engager la procédure d'ouverture d'enquête publique sur ce projet et à signer tous documents nécessaires à la poursuite de cette procédure.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Pour le maire de Digne-les-Bains
l'adjoint délégué à l'urbanisme et habitat


Geneviève PRIMITERRA

ACTE
notifié à monsieur le préfet le : 12 DEC. 2017
reçu en mairie et publié le 12 DEC. 2017
certifié exécutoire
pour le maire



Pour le Maire
l'Adjoint délégué
à l'Urbanisme et Habitat
Geneviève PRIMITERRA